# ROYAUME DU MAROC



***Ministère de l’Agriculture, de la Pêche Maritime, De Développement Rural des Eaux et Forêts***

***وزارة الفلاحة ،الصيد البحري، التنمية الفلاحية و المياه و الغابات***

***\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\****

***Direction Régionale de l’Agriculture Beni Mellal Khénifra***

***المديرية الجهوية للفلاحة بني ملال خنيفرة***

**Lundi 21-03-2022**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**BENI MELLAL (CENTRE D’ACCUEIL AGROPOLE) : LE ROAD SHOW SUR L’AGREGATION AGRICOLE NOUVELLE GENERATION FAIT ESCALE   
A LA REGION DU BENI MELLAL KHENIFRA**

Dans le cadre de la déclinaison des axes de la nouvelle stratégie « Génération Green 2020-2030 » au niveau régional, notamment l’axe relatif à l’agrégation agricole nouvelle génération, l’Agence pour le Développement Agricole (ADA) en étroite collaboration avec la Direction Régionale de l’Agriculture de Béni Mellal Khénifra a organisé le Road Show relatif à la région du Béni Mellal Khénifra qui s’est tenu à l’Agropole de Béni Mellal le 21 Mars 2022.

Ce grand événement agricole, organisé au profit de plus de 80 acteurs et investisseurs de la région, était une occasion pour dynamiser le processus de mise en place des projets d’agrégation nouvelle génération comme modèle novateur d’organisation des agriculteurs autour d’acteurs privés ou organisations professionnelles.

Dans ce sens, la région du Béni Mellal Khénifra, à fort potentiel agricole, s'est parfaitement inscrite dans cette dynamique à travers la concrétisation de 7 projets d’agrégation au niveau local et 6 projets inter-régions. Les principales filières concernées par ces projets sont la betterave sucrière, les Agrumes, le lait, l’olivier, le pommier et les viandes rouges.

Actuellement, un portefeuille de 10 projets d’agrégation nouvelle génération est prospecté au profit de 1.400 agrégés avec une superficie d’environ 20.000 Ha. Ces projets vont consolider les acquis du Plan Maroc Vert et booster le nombre des projets d’agrégation.

Ce road show était également l’occasion de faire le point sur l’état des lieux de l’agrégation agricole et de présenter le nouveau dispositif réglementaire mis en place grâce aux deux nouveaux arrêtés d’application de la loi 04-12 sur l’agrégation agricole. En plus de l’importante simplification et assouplissement des procédures, ces décrets visent aussi la révision des critères et des normes d’éligibilité. Ils ont également intégré de nouveaux modèles d’agrégation et de nouvelles filières. Ces décrets ont ajusté la mise en place d’un taux préférentiel pour les subventions octroyées au matériel d’élevage au même titre que pour l’aménagement hydro-agricole et le matériel agricole tout en visant la simplification et assouplissement des procédures.

Il est à signaler que cette nouvelle génération de projets agrégation, qui s’inscrit dans le cadre du premier fondement relatif à la priorisation de l’élément humain de la stratégie « Génération Green 2020-2030 » à travers notamment l’essaimage de nouveaux modèles d’organisation, de coopératives agricoles et d’agrégation combinant offre de valeur économique et sociale, ambitionne de propulser vers l’avant des projets d’agrégation innovants qui joueront le rôle de hubs régionaux et nationaux pour le transfert des nouvelles technologies aux agriculteurs.

Pour rappel, l’agrégation agricole lancée par le Plan Maroc Vert et la nouvelle stratégie « Génération Green » est un modèle novateur de partenariat entre l’amont productif et l’aval commercial et industriel. Il permet d’un côté aux petits agriculteurs agrégés de tirer profit des techniques modernes de production, de financement et d’accès aux marchés intérieurs et extérieurs. De l’autre côté, les agrégateurs assurent l’approvisionnement de leurs unités agro-industrielles par des produits de qualité, avec une traçabilité garantie et ce, dans le cadre d’un partenariat « Gagnant-gagnant ».